



Table d'honneur, au milieu Ingrid AWADE, Directrice Générale de DOSI

**Secteur Informel
LES CONDUCTEURS
DE MOTO-TAXI ONT
LEUR MUTUELLE** P.2

**LE TOGO VISE
L'ÉLECTRICITÉ POUR
TOUS EN 2030 AVEC UNE
BONNE PART D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES** P.6

N° 409 du 10 Septembre 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**Harmonisation de l'Enseignement
supérieur au Togo
LA RÉFORME LMD AU
CŒUR D'UN
SÉMINAIRE À LOMÉ** P.5

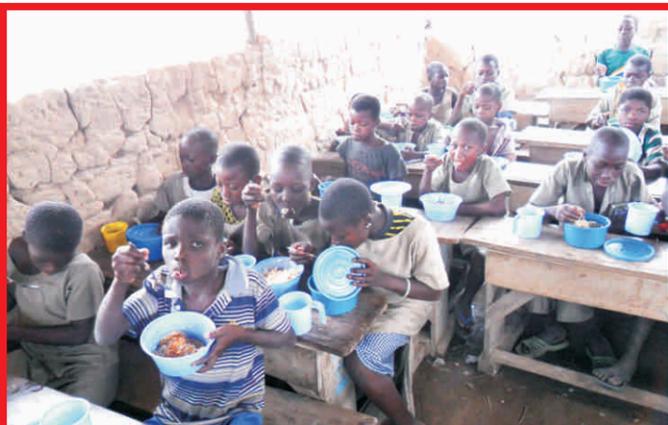
Rentrée scolaire 2014 - 2015 c'est dans 19 jours

LE GOUVERNEMENT S'ATTEND À UNE ANNÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

**800 NOUVELLES SALLES DE CLASSES CONSTRUITES, 3 MILLIONS
DE MANUELS ET DE GUIDES DU MAÎTRE MOBILISÉS EN FAVEUR
DES ÉTABLISSEMENTS...** P.4



Le Ministre Florent Maganawé



Les élèves à l'EEP Kagnigbara (Plaine de Mô)

**Le programme des cantines scolaires
UNE MESURE INCITATIVE DU
GOUVERNEMENT TOGOLAIS POUR
ACCROITRE LE TAUX DE RÉUSSITE** P.6

**Millénium Challenge
Account
SABOTAGE QUAND
TU NOUS TIENS !** P.3

**Office Togolais des Recettes
LES RAISONS DE LA RUPTURE DU
CONTRAT DU DRH OUYI BADJI ET DE LA
SUSPENSION DE L'INSPECTEUR DES
DOUANES LOTRI KOUAMI KOFFI** P.4

Secteur Informel

LES CONDUCTEURS DE MOTO-TAXI ONT LEUR MUTUELLE

Les conducteurs de Taxi-moto ont désormais une mutuelle. Il s'agit de MUTAM., Mutuelle des conducteurs de Taxi moto du Togo. L'assemblée générale constitutive de ladite mutuelle s'est tenue du 02 au 04 septembre dernier à Lomé en présence d'une centaine de conducteurs de taxi-moto venus de toutes les régions du Togo. Désormais, à travers cette mutuelle, les Zémidjan comme on les appelle habituellement pourront résoudre leurs problèmes quotidiens auxquels ils sont confrontés.

Il s'est agi pendant deux jours de rencontre pour de partager plusieurs



Table d'honneur, au milieu Ingrid AWADE, Directrice Générale de DOSI thématiques notamment la lecture et l'adoption des projets et règlements intérieurs de la mutuelle. Pour Vincent KAVEGUE responsable de l'équipe de pilotage de la Mutuelle, c'est un métier qui

nécessite beaucoup d'effort, d'endurance et de prudence d'où le besoin d'être couvert par une assurance. C'est ce qui a suscité l'idée de cette mutuelle de protection sociale.

Selon le consultant de la bonne gouvernance M. Freddy NKURIKIYE, en dehors des questions qui étaient à l'ordre de cette assemblée, il fallait aussi définir des formules idoines et faire des propositions concrètes pouvant permettre l'assurance santé des « Zémidjan » ainsi que l'assurance de leurs engins.

Les travaux de l'AG ont été clos par la directrice de la

Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) Mme Ingrid AWADE, qui a promis l'accompagnement de l'Etat à travers le Ministère des Transports afin de valoriser cette activité qui entre dans le secteur informel.

« Le gouvernement est disposé à vous accompagner dans cet acte de citoyenneté exemplaire, parce que c'est vous-mêmes qui avez décidé de vous prendre en main et nous vous soutenons. Nous discutons déjà avec les autres partenaires pour voir également dans quelle mesure vos doléances peuvent être satisfaites », a-t-elle laissé entendre.

Charles Djade

TOGO VISION 2030

LA BRANCHE SOUS SYSTÈME DÉMOGRAPHIQUE ET DÉVELOPPEMENT PRÉSENTE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE SES TRAVAUX

Un séminaire-atelier a été organisé le jeudi 4 septembre 2014 sur les enjeux et les défis de la Démographie et du Développement Humain par le ministère de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques. L'objectif est de présenter l'état d'avancement des travaux du sous-système Démographie et Développement humain et enrichir la base d'information de contributions et suggestions conformément à la démarche inclusive et participative qui guide le projet "Vision Togo 2030". La cérémonie d'ouverture a été faite par le ministre, Kako Nubukpo.

Commencés depuis le mois de mai 2014, l'étude prospective qui se fait dans le cadre de l'élaboration de la Vison Togo 2030 a pris un tournant décisif avec la tournée nationale organisée du 04 au 12 août dernier par une équipe conduite par le ministre Nubukpo. L'enjeu du Sous-système Démographie et Développement Humain est la meilleure satisfaction des besoins primaires des Togolais d'ici 2030. Aussi, ce sous-système devra-t-il favoriser la collecte et l'exploitation de données fiables sur la démographie et le développement humain au Togo afin que des solutions adéquates soient apportées aux problèmes de logement, de foncier, d'éducation, de santé ... sur tout le territoire.

Les participants à cet atelier qui sont les acteurs clés des sphères de la démographie et du développement



humain au Togo, des cadres de tous les départements ministériels, des acteurs de la société civile et du secteur privé, des représentants de l'Assemblée Nationale, des universitaires et des hommes et femmes des médias, ont abordé les thématiques suivants : démographie et inclusion spatiale ; gestion de l'environnement, assainissement et énergies renouvelables ; jeunesse, diaspora et mondialisation ; éducation, formation professionnelle et urbanisme, habitat et foncier.

Cet atelier marque une étape décisive dans l'élaboration des stratégie pour Vision Togo 2030, a laissé entendre le professeur Kako Nubukpo

Charles Djade

L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DU SECTEUR D'ÉLECTRICITÉ LANCE SON SITE, LE WWW.ARSE.TG

Fournir à tous les partenaires des secteurs de l'eau et de l'électricité des informations nécessaires, créer un canal de communication entre l'Arse, les consommateurs et les opérateurs des secteurs de l'eau et de l'électricité et accroître la visibilité de l'Arse auprès des consommateurs et les acteurs des secteurs en charges, c'est l'objectif que vise l'ARSE en créant le site www.arse.tg dont le lancement s'est déroulé le jeudi 28 août 2014 à Lomé.

En effet, www.arse.tg est un ensemble de rubriques d'information et d'éducation conseils, mais aussi d'actualités sur les grandes questions, faits et gestes qui marquent la vie du secteur de l'électricité en général et de l'Arse en particulier. C'est une plateforme du secteur de l'électricité, du secteur de l'eau et d'information des investisseurs, des consommateurs et des acteurs du secteur.

Ce portail web vient renforcer et accroître les relations avec l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur de l'énergie électrique au Togo, soutiennent les responsables de l'autorité.

« Ce site web met à la disposition de nos partenaires un outil qui devra leur permettre de connaître les différents instruments juridiques qui régissent les sous-secteurs de l'eau et de l'électricité, les opportunités d'investissements dans lesdits secteurs, mais aussi les droits et les obligations des différentes parties prenantes de ces sous-secteurs », a souligné le Directeur général de l'ARSE, Théophile Komla Nyaku.

Le troisième axe, c'est de faire en sorte que ceux qui sont à l'extérieur puissent accéder directement aux informations, et à travers ce site surtout, de poser les plaintes au cas où il y a un problème entre les consommateurs et les acteurs des deux secteurs ».

L'Arse est créée selon la disposition de la loi n°000-012 du 18 juin 2000. Il a pour mission principale, de réguler les deux secteurs de l'eau et de l'électricité et de veiller à ce que la cohabitation entre l'ensemble des partenaires du secteur de l'électricité puisse être optimale pour le bien-être de la population togolaise.

Charles Djade

Millénium Challenge Account SABOTAGE QUAND TU NOUS TIENS !

Ces dernières années, le Togo s'est engagé dans une dynamique consistant à une gestion transparente de ce qui concerne la chose publique. Que ce soit sur le plan des recettes du pays, de la gestion des fonds alloués par des partenaires financiers tels le FMI et la Banque Mondiale, celle relative aux différentes passations de marchés publics, la gestion des projets, ou les flux de toute sorte dans l'administration publique etc... que d'efforts déployés pour donner une nouvelle orientation qui s'inscrit dans les lignes du développement du pays et la réduction de la pauvreté.

Tout a commencé avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), par le Togo, ceci grâce aux mécanismes mis en place depuis 2005, qui a consisté à maîtriser les dépenses publiques et à gérer de façon efficiente tout ce qui est mis à la disposition du pays dans le cadre de sa relance économique et du seul souci de la bonne gouvernance. La poursuite de ces efforts réside aujourd'hui dans la mise en place de l'OTR (Office Togolais des Recettes), d'une Autorité chargée de réglementer les Marchés Publics (L'ARMP), de l'opérationnalisation des réformes au niveau de l'administration publique, de la modification de certains textes de loi pour les adapter aux normes sous régionales, régionales voire internationale etc.... Voilà, quelques unes des initiatives prises par les dirigeants et qui ont permis de nos jours d'atteindre une croissance d'un peu plus de 6%, un chiffre encourageant, même si malgré ce bon en avant, la pauvreté reste encore d'actualité dans le pays. C'est fort de cet engagement, que les partenaires en développement qui assistent financièrement et techniquement le Togo, ont choisi de continuer par faire confiance aux dirigeants en finançant d'autres projets de développement. Et dans le



Stanislas Baba, Coordonateur de la Cellule MCA-Togo

souci de multiplier les sources de financement, il était nécessaire pour les autorités togolaises de continuer par postuler aux différents programmes que certains pays comme les Etats-Unis d'Amérique mettent à la disposition de nombreux pays. D'où le choix du Togo de postuler au programme Millenium Challenge Account, un programme de soutien à travers le financement des projets de développement dans le pays postulant. Aujourd'hui, la position du Togo vis-à-vis du programme suscite un espoir, car d'après les informations, le pays a franchi un seuil qui permette de dire que son éligibilité n'est plus loin. Une nouvelle qui devrait réjouir tout togolais sans exception, responsable, imbus d'un sens de patriotisme, et conscient du devenir de son pays. Mais malheureusement, voilà, qu'il y en a des exceptions. Ceux qui, pour des considérations partisans pensent qu'il faut saboter la démarche. Pour quels buts ? Eux seuls sauront le dire.

Des articles de presse pour semer la confusion

Depuis quelques temps, des articles de presse

s'attaquant à certains proches du Chef de l'Etat en fonction ou non circulent dans les colonnes de la presse privée et sur la toile. Ces articles parlent du passage de ces proches du Président Faure à la tête de certaines sociétés d'Etat dont ils avaient eu la charge. Ces articles sortis quelques jours seulement après la conférence du leader de l'ANC s'appuient sur des allégations sans fondements et teintés de la marque « commandé pour nuire ». Cela est tellement réel à tel point que, même un non voyant pourra s'en rendre compte. Et le thème est bien choisi. « La bonne gouvernance ». Et comme si cela ne suffisait pas, il faut en plus charger Bidamon, Bikassam, Kanékatoua et autres pour prouver que la bonne gouvernance n'est qu'une farce dans le pays. Ainsi, le Togo qu'ils prétendent aimer et dont ils disent lutter pour la cause de sa population va être déclassé du programme américain. Et c'est comme cela qu'ils auraient contribué à développer le Togo. Dommage !

S'il y a une chose qui est sûre, c'est que les DG cités en poste ou non, font, ou ont fait ce qu'ils peuvent pour leur pays et ne

prétendent pas avoir fait parfaitement leur tâche. Mais seulement, rien n'est sûr que ceux qui critiquent aujourd'hui fassent mieux que ces DG. Le pire, c'est qu'on va jusqu'à prêter des intentions à certains parmi d'entre eux. L'ex DG de togotélécom Sam et l'ex DG des Douanes, Abli Bidamon font actuellement objet de toutes les attaques sans fondements. Le premier aurait été convoqué devant un juge pour avoir fait savoir qu'il a remis des milliards au groupe Toofan, il a menacé de débaler tout si on le pousse à bout, et même il aurait fait savoir que l'ordre lui venait de Faure Gnassingbé dans le décaissement de l'argent de togotélécom, patati patata. Voilà, des accusations qui n'ont ni tête ni queue. Le paradoxe, c'est que, les auteurs de ces déclarations, qui affirment mordicus les détenir de Bikassam, n'ont pu dire où et quand ils ont rencontré l'ex DG de togolécom. Ce dernier qui s'étonne de ses allégations qu'on tente de lui porter, n'est actuellement pas au pays, alors que des bouches ont laissé entendre que son passeport lui a été retiré. Voilà qui dit tout et qui prouve à suffisance, que

tout est ficelé pour salir l'image du pays au moment où les autorités se battent pour son développement.

Heureusement, que ces agitations restent sans réel effet. Le MCC (Millénium Challenge Corporation) regorge en son sein des experts doués qui savent ce qu'ils font et ceux qu'ils ont en face. Ce ne sont pas des articles de presse, fondés sur des accusations sans preuves qui vont détourner leur engagement à soutenir le Togo qui est en train de faire des efforts remarquables. Certes, le pays n'est pas épargné de ce dont certains l'accusent notamment la mauvaise gestion, la mauvaise gouvernance. L'éradication de ces fléaux est un processus dans lequel d'ailleurs le Togo s'est inscrit depuis 2005. Mais delà, à décrire le Togo comme si c'était le dernier en matière de bonne gouvernance au point d'amener les bailleurs à refuser de financer un programme, est tout simplement du sabotage et s'apparente à un cynisme cruel qui ne peut venir que des gens qui ont le cailloux à la place de leur cœur.

LM

Office Togolais des Recettes

LES RAISONS DE LA RUPTURE DU CONTRAT DU DRH OUYI BADJI ET DE LA SUSPENSION DE L'INSPECTEUR DES DOUANES LOTRI KOUAMI KOFFI

L'Office Togolais des Recettes veut être pragmatique dans sa mission. Raison pour laquelle, il refuse de faire de la complaisance, car la seule vision pour les premiers responsables de l'office, c'est remplir le cahier de charge qui consiste à accroître les recettes du pays. Le remerciement d'OUYI Badji, Directeur des Ressources Humaines s'inscrit dans cette vision et n'a rien à avoir avec ce que certains prétendent. Ouyi Badji, dont le contrat a été signé en avril 2014 a été tout simplement remercié pour insuffisance de résultat. Lotri Koffi, inspecteur des douanes a, quant à lui été suspendu pour 2 mois. Ce dernier est accusé de modification de procédure des vérificateurs sans autorisations appropriées. Un comportement contraire aux

valeurs de l'office.

En effet l'Office Togolaise des Recettes est une institution mis sur pied par l'Etat togolais en vue d'accroître l'entrée des fonds au trésor public dans la plus grande transparence et booster ainsi l'économie nationale. Quelques mois après son opérationnalisation, l'office s'est donc attelé à ces tâches majeures à travers des recrutements et signatures de contrats. Une période d'essai avec les postulants a été observée en vue de s'assurer de leur capacité à répondre aux besoins de l'OTR.

Pour cela, 6 mois d'essai ont été observés pour tous ceux qui ont été recrutés. Mais malheureusement, après cette période, pour certains, les résultats se sont révélés en deçà des attentes. Parmi ces derniers, se trouve, le



Le Commissaire principal de l'OTR, Henry Biakaperi

Directeur des ressources Humaines Ouyi Badji. Pour LOTRI Kouami Koffi, chef section vérification à la division des opérations douanières de Lomé Port, les sources proches de l'OTR laissent entendre qu'il a délibérément changé sans autorisation appropriée les procédures d'affectations des déclarations des

vérificateurs. Face à cet acte, le commissariat n'a jugé bon que de le suspendre pour une durée de deux mois. Mais, toutefois, d'après l'OTR, le sieur Lotri Kouami Koffi « doit se rendre disponible pour les besoins d'investigations ». Il sera donc situé sur son sort après ses investigations et pourra éventuellement reprendre service si et seulement si, rien ne l'implique dans ce qui lui est reproché. Au cas contraire, il pourrait être non seulement licencié mais poursuivi.

Les décisions de remerciement et de suspension ont été prises par le commissaire principal en août dernier.

Par ces mesures, les premiers responsables de l'OTR viennent de prouver qu'ils ne feront rien à moitié.

Charles Djade

Rentrée scolaire 2014 - 2015 c'est dans 19 jours précisément

LE GOUVERNEMENT S'ATTEND À UNE ANNÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

800 NOUVELLES SALLES DE CLASSES CONSTRUITES, 3 MILLIONS DE MANUELS ET DE GUIDES DU MAÎTRE MOBILISÉS EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS

La rentrée scolaire 2014-2015 c'est dans 19 jours. Et ce sera le 29 septembre 2014 pour toutes les écoles à tenu à préciser le ministre Maganawè des Enseignements primaire et secondaire dans une mise au point le lundi, 08 septembre 2014. Et pour une année scolaire réussie, le gouvernement togolais, au vue des expériences du passé a voulu devancer en prenant certaines mesures. Ainsi, des infrastructures d'accueil au matériel didactique en passant par l'équipement des laboratoires tout y est pour garantir un bon déroulement de l'année scolaire 2014-2015.

Selon les sources proches du ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, pour cette rentrée scolaire, plusieurs dispositions sont prises entre autres, la mise à disposition des établissements de plus de 800 nouvelles salles de classe dont 740 sur le projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI). Il est prévu du matériel didactique composé de plus de trois (3) millions

de manuels et de guides du maître et plus de 11 000 panneaux de langages acquis au profit des écoles publiques et des EDIL, dans le cadre de la consolidation de la politique de gratuité de l'enseignement primaire. En effet la réforme au préscolaire et au primaire est achevée et le processus d'élaboration de nouveaux manuels aux contenus concentrés sur les réalités togolaises avec une ouverture sur l'Afrique et le monde a démarré. Actuellement les manuels de français et de mathématiques du CP1 sont élaborés et en cours de finalisation pour une expérimentation à partir de cette rentrée scolaire, dans un échantillon d'établissement sur l'ensemble du territoire togolais. En outre le projet Education BID III prévoit la construction de 50 bibliothèques équipées et de la fourniture de 50 compendiums métriques dans les collèges. Toujours dans le cadre du projet BID Education III, il est prévu la construction et l'équipement de 50 laboratoires au profit des collèges. Malheureusement, selon le ministère, compte tenu des retards accusés dans la mise en œuvre du



Le Ministre Florent Maganawè

projet, ces laboratoires ne seront pas disponibles à cette rentrée scolaire.

De nos jours il y a plus d'engouement à aller à l'école. Ce qui pose le problème d'enseignants qualifiés. Selon le ministre Maganawè, un processus de recrutement de 500 volontaires servant dans les établissements secondaires publics de l'enseignement général est en cours. Au total, c'est 29 781 enseignants

qui seront mobilisés et répartis sur le préscolaire, le primaire, le secondaire 1er cycle et 2e cycle.

Des mesures incitatives, entre autres, l'aménagement des espaces verts, la valorisation des traditions de dialogue et de tolérance des cultures populaires pour le maintien des élèves à l'école sont aussi prévues.

Par ailleurs, de tous les temps, le problème du traitement des enseignants a été toujours une question épineuse, dont l'incompréhension conduit aux mouvements de débrayage. Ce qui perturbe parfois le déroulement de l'année scolaire. Pour le ministre, ce sont les dispositions de la convention collective interprofessionnelle qui devraient s'appliquer. Et actuellement, un projet e convention sectorielle serait en cours d'élaboration.

L'on ose croire que tous les acteurs trouveront leurs comptes dans ces mesures afin que les cours se déroulent normalement pour le bien du pays.

Richard

Lu sur le net !

L'homme de Neandertal était finalement un homme sophistiqué



De récentes découvertes, dont une caverne couverte de formes géométriques, prouvent que les cousins disparus de l'homme moderne étaient capables d'abstractions.

La découverte de formes géométriques gravées dans une caverne à Gibraltar remontant à plus de 39.000 ans est le premier exemple d'art pariétal des Néandertaliens, suggérant selon les chercheurs que ces cousins disparus de l'homme moderne étaient aussi capables d'abstractions.

"Il s'agit de la première gravure abstraite et délibérée" faite sur le mur d'une grotte par quelqu'un qui n'est pas un humain moderne", a souligné Clive Finlayson, directeur du musée de Gibraltar et coordinateur de l'équipe internationale de recherche qui a publié ces travaux lundi 1er septembre dans les Comptes rendus de l'académie américaine des sciences (PNAS).

"Des capacités mentales équivalentes aux nôtres"

Cette découverte dans la grotte de Gorham, située dans une falaise faisant face à la Méditerranée, "rapproche davantage les Néandertaliens des humains modernes suggérant qu'ils avaient des capacités mentales équivalentes aux nôtres", a-t-il ajouté.

Il s'agit d'un motif gravé dans lequel des lignes horizontales et verticales formées de sillons profonds se croisent pour former un croisillon.

"C'est le premier exemple d'un art des cavernes, d'une représentation abstraite faite par les Néandertaliens et gravée profondément dans la roche dans une partie de la grotte qu'ils habitaient", explique à l'AFP Francesco D'Errico, directeur de recherche au Centre National français de la recherche scientifique (CNRS), principal co-auteur de cette recherche.

"On savait que les Néandertaliens utilisaient des pigments, on a aussi trouvé des objets avec des gravures ou des encoches en série parfois même avec des décorations qui semblent assez abstraites, mais on n'avait jamais découvert des preuves qu'ils marquaient les parois des grottes avec des outils", poursuit-il.

L'analyse de cette dernière gravure, reproduite par ordinateur en trois dimensions à partir de photos, a permis de comprendre les étapes de sa réalisation et aussi de bien voir qu'elle n'a pas résulté de phénomènes naturels ou d'activités utilitaires comme le fait de découper de la viande ou des peaux, précise aussi l'anthropologue.

Les Néandertaliens, "proches de l'homme moderne"

(A suivre)

Harmonisation de l'Enseignement supérieur au Togo

LA RÉFORME LMD AU CŒUR D'UN SÉMINAIRE À LOMÉ

Plus d'une cinquantaine d'acteurs de l'Enseignement Supérieur participent depuis lundi 08 septembre à un séminaire sur les enjeux du LMD au Togo. Organisé par le ministère de l'Enseignement Supérieur avec l'appui de l'UEMOA, la rencontre est prévue pour durer 3 jours. Il s'inscrit dans la longue série de rencontres autour de la réforme LMD depuis sa phase préparatoire (en 2005-2006) jusqu'à sa phase expérimentale (2006-2009) et le basculement de tous les parcours dans le système LMD à l'université de Lomé plus spécifiquement. Il vise également à sensibiliser davantage les destinataires, les acteurs et les partenaires que représentent les étudiants, les enseignants et les parents d'étudiants, quant à la pertinence de la réforme LMD par rapport aux enjeux et défis actuels de l'enseignement supérieur dans notre pays qui « ne peut se payer le luxe d'être en marge du marché mondial acquis au capital humain de haut niveau ».

Le séminaire a été ouvert par madame GAMETI Ama Dzifa représentant le ministre de l'enseignement supérieur en présence du président de l'Université de



Tables d'honneur

Lomé (UL), le professeur Ahadzi-nonon et le directeur de l'enseignement supérieur, le professeur Assih Toyi, point focal PAES/UEMOA,

Mme Gameti s'est réjoui de voir des universitaires provenant de diverses horizons disciplinaires croiser leurs regards, mutualiser leurs expériences autour de la réforme LMD, afin d'aider le système d'enseignement supérieur à être plus compétitif, plus moderne et plus ouvert.

«C'est à ce titre que, déjà en 2005, le processus de la réforme LMD s'est mis en place à l'UL dans le cadre du RESAO afin de promouvoir une nouvelle politique de coopération universitaire axée prioritairement sur la modernisation de l'offre de formation universitaire en vue de faciliter la mobilité et l'insertion professionnelle » a

-t- elle laissé entendre. Elle a exprimé ces remerciements à l'UEMOA et à la BAD, pour leurs appuis multiformes dans le cadre du Programme d'appui à l'enseignement supérieur (PAES).

Pour le professeur Assih Toyi, les universités du Togo sont largement devant toutes les autres universités des pays de la sous-région membres de l'UEMOA.

Selon le professeur, les pays comme la Guinée Bissau démarre à peine la réforme, la Côte d'Ivoire pour des problèmes qu'elle a connu a pris du retard dans l'application, le Niger et le Mali piétinent encore. Seuls le Togo, le Sénégal et le Bénin peuvent se prévaloir de nos jours d'une application plus ou moins avancée de la réformes LMD.

DJADE Charles

REMERCIEMENTS

- La collectivité MENSAH-KOUVIDE du Bénin et du Togo
- La collectivité KPOAHOUN du Bénin et du Togo,
- Les Familles FANOVI et DOSSOU-ALINON du Bénin,
- Les familles ZAMOUSOU-KPAKPA du Bénin et du Togo,
- Veuf MENSAH Kinhouessou Raphaël, maître-tailleur à Lomé,
- Mme MENSAH Essivi Erika, épouse AKITANI-BOB et ses sœurs Yvestte, Anita, Elisabeth, Estelle, Jeannette, Véronique, Martine et Julienne,

Profondément touchés par les nombreuses marques

d'affection et de sympathie que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu et des obsèques de leur très chère et regrettée :

MENSAH Kocoli Justine, née KPOAHOUN (Dite DAVI)

Revendeuse à Lomé

Survenue le 02 Août 2014 à Lomé à l'âge de 68 ans

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvelle leurs sincères remerciements et l'expression de leur profonde gratitude.

Que Dieu Tout-puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits et vous comble.

Le programme des cantines scolaires

UNE MESURE INCITATIVE DU GOUVERNEMENT TOGOLAIS POUR ACCROITRE LE TAUX DE RÉUSSITE

Accroître le taux réussite à l'école, envoyer et maintenir les enfants à l'école, tels sont les objectifs poursuivis par le gouvernement togolais en relançant depuis 2008, le programme de cantines scolaires. Aujourd'hui, du chemin a été fait avec des résultats tangibles.

Le projet des cantines scolaires initié par le gouvernement togolais existait depuis les années 60 - 70, avant de s'éteindre durant plusieurs années. Mais depuis 2008, il a été réinstauré et est devenu un des axes importants du Programme de Développement Communautaire (PDC). Il couvre l'ensemble des 5 régions économiques du Togo grâce au financement de la Banque Mondiale et à l'appui technique de l'UNICEF. Son objectif est d'améliorer la protection sociale selon des critères relatifs à l'indice de pauvreté des cantons, ce qui aboutit à une sélection aléatoire des écoles bénéficiaires. Ce projet consiste concrètement à fournir un appui à la distribution de repas par jour aux enfants fréquentant le préscolaire et le primaire dans certaines communautés pauvres. Les repas sont préparés localement conformément aux normes d'hygiène alimentaire et de qualité nutritionnelle.

Dès son lancement en 2008 pour le compte de la rentrée scolaire 2008 - 2009, le projet des cantines scolaires a touché 92 écoles pour 18 803 élèves. A la rentrée scolaire 2009 - 2010 un nombre total de 21 379 élèves ont bénéficiés de cet accompagnement dans les mêmes écoles que lors de la première intervention du projet. L'année scolaire 2010 - 2011 les chiffres sont passés à 182 écoles avec 38 654 élèves bénéficiaires. Cependant certaines écoles ont été supprimées de la liste la rentrée qui a suivie, à cause de la mauvaise gestion du



les élèves à l'EEP Kagnigbara

programme à leur niveau. C'est ce qui explique la diminution du nombre d'élèves bénéficiaires descendu à 38 382. En ce qui concerne la rentrée 2012 - 2013, il s'était agit de 256 écoles dont 60 934 élèves.

Il est important de savoir que le programme des cantines scolaires est financé depuis son lancement par la Banque Mondiale jusqu'en 2013. Le programme sur fonds propre de l'Etat a connu son lancement officiel en avril 2014 et a temporairement pris fin le 20 juin dernier avec la fin des examens du C.E.P.D, pour un investissement d'un milliard de F CFA au compte de l'année scolaire 2013 - 2014 et a pu toucher 146 écoles avec 31 131 élèves servis. Grâce aux résultats obtenus, la Banque Mondiale a accordé un financement additionnel au Programme de Développement Communautaire (PDC), un montant de 12,10 millions de dollars américains pour la période 2014 - 2016. Une partie de ce montant sera

utilisée pour les cantines scolaires. Ce qui va permettre d'ajouter d'autres écoles à la liste des bénéficiaires du passé. Ainsi, il est prévu pour cette rentrée scolaire 2014 - 2015 deux budgets. Un budget sur financement de l'Etat s'élevant à 1 milliard de F CFA avec pour objectif de couvrir les cinq régions économiques du pays, atteindre 146 écoles avec 31 131 élèves. Le second budget prévu sur le financement de la Banque Mondiale s'élève à 1 milliard 630 millions de F CFA. Il permettra de toucher 170 écoles retenues et un effectif d'élèves estimés à 36 345.

Selon les initiateurs du projet, le Plan Sectoriel de l'Education révisé en décembre 2013 pour la période 2014 - 2025, a inscrit l'alimentation scolaire intégrée comme un levier de stimulation de la demande scolaire et du soutien des élèves dans les écoles. Non seulement les repas scolaires offrent d'importants avantages sur le plan nutritionnel, ils encouragent les ménages pauvres

à envoyer et maintenir leurs enfants à l'école et par là concourent aux bons résultats scolaires. Pour cette rentrée académique 2014 - 2015 il va falloir attendre que les inscriptions dans les écoles soient bouclées afin de connaître le nombre d'élèves, pour allouer le fonds nécessaire. « Nous sommes convaincus qu'au plus après les deux premières semaines de la rentrée scolaire, les cantines seront ouvertes » a déclaré le directeur des études et de la Planification et directeur par intérim du développement communautaire Mr. Wanata Agbisso lors de notre visite à son bureau.

Par ailleurs, le projet des cantines scolaires intervient sur le terrain à travers les Organisations Non Gouvernementales (ONG) intermédiaires. Des ONG sont donc sélectionnées pour assurer l'exécution de proximité du programme par le biais des animateurs qui forment les femmes qui préparent pour les élèves. Le secrétariat technique du programme leur envoie des fonds. A leur tour elles virent de façon hebdomadaire cet argent aux comités des parents d'élèves. Ces derniers vont ensuite chercher l'argent dans une institution financière de la localité en question pour le donner aux femmes chargées de préparer les repas. Les chefs d'établissements, quant à eux, sont tenus de donner aux femmes chaque matin, les effectifs des élèves présents. Toute l'opération est suivie au niveau des écoles par les chefs d'établissements et les parents d'élèves, au niveau des ONG par les animateurs et au niveau du ministère en charge du développement à la base, qui fait des visites inopinées pour s'assurer que tout le monde joue bien son rôle.

Richard Komlan Folly

LE TOGO VISE L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS EN 2030 AVEC UNE BONNE PART D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Passer de 25% à 40% de taux de couverture électrique à l'horizon 2015 et porter à 15% le taux d'électrification rurale. C'est l'étape intermédiaire dans l'ambition du Togo de réaliser de l'énergie pour tous, dans sa marche avec une vision de pays émergent en 2030.

Ce pays, vibrant au rythme de grands travaux routiers intégrant l'éclairage public depuis quelques années,

présente un sérieux défi en matière d'électricité. Celui de redresser un triste tableau sur l'accès à l'électricité qui révèle un taux de plus de 83% à Lomé, la capitale en extension fulgurante, de 68% pour la préfecture du Golfe abritant la capitale togolaise, et 1,1% pour la préfecture du Kpendjal dans la région des Savanes, extrême nord du pays.

Défi d'envergure que le

gouvernement en place veut relever, dans la droite ligne des exigences communautaires, celles de la CEDEAO, en se fixant de toucher, d'ici à 2030, 75% de la population rurale par l'extension du réseau national d'électricité et environ 25% par de mini-réseaux et autres systèmes autonomes de sources renouvelables. Cela ira de paire avec l'atteinte par le Togo de « l'objectif

ambitieux de 20% d'énergie renouvelable dans son mix énergétique d'ici 2020 », selon Noupokou Dammipi, ministre de l'Energie et des mines. Il s'agit d'une quête de sécurité énergétique, à la fois pour les 6 millions d'habitants et pour le tissu industriel en croissance, après une amère expérience de plus de 4 mois de délestages vécue en 1998, liée à la dépendance du Togo de ses voisins

notamment le Ghana et le Nigeria.

Mix énergétique

Au niveau du ministère en charge de l'énergie, on se persuade d'une vision en bonne évolution et on rassure de l'exécution en cours de différents chantiers en vue d'atteindre les objectifs fixés. Les initiatives sont des plus variées et incluent la diversification des

(Suite à la page 7)

LE TOGO VISE L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS EN 2030 AVEC UNE BONNE PART D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

(Suite de la page 6)

sources d'énergie, dont un projet de construction d'une centrale éolienne de 25 MW, l'électrification de 22 villages par le système solaire photovoltaïque sur financement de l'Uemoa, dans le cadre du Programme régional de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (PRODERE) confié à la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (SABER), un projet pilote de pré-électrification par kit solaire photovoltaïque en milieu rurale sur financement du Conseil de l'Entente qui regroupant le Togo, le Bénin, le Niger, le Burkina Faso et Côte d'Ivoire. Cette marche du Togo vers de l'énergie pour tous est soutenue par des partenaires asiatiques dont la Chine qui apporterait, via Eximbank of China, un financement de 500 millions de dollars au projet hydroélectrique d'Adjarala.

L'Inde s'est, de son côté, engagée, via Eximbank of India, dans l'électrification rurale en faveur de 150 localités par le renforcement des capacités de la CEET, compagnie nationale d'électricité, et l'installation d'un réseau de haute tension, au



Dammipi-Noupokou

montant total de 82 millions de dollars, pour la couverture de la partie nord du Togo où des activités d'exploitation minière sont annoncées.

Aujourd'hui, le gouvernement togolais fait du relèvement de la couverture électrique une des priorités dans son agenda. Il multiplie les initiatives de fournitures et les accords de financement avec des partenaires de tous horizons. La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), chargée de la production, du transport et de la

distribution de l'énergie électrique, grand acteur de cette nouvelle page qui s'écrit sur l'électricité, procède, depuis quelques années à des campagnes périodiques de promotion pour les branchements et a introduit le système de compteur à énergie prépayé, LaFia, pour des connexions, dit-on « rapides et pratiques au réseau de distribution électrique ». Cette société d'Etat, au chiffre d'affaires de plus de 36 milliards de francs Cfa avec un taux de croissance moyen de 4% par an, ne dispose que

d'une vingtaine de centrales de production réparties sur l'ensemble du territoire et plus de 4000 km de réseau moyenne et basse tension. Elle vend plus de 450 millions de kWh par an, de l'énergie provenant de la Communauté Electrique du Bénin (CEB), son fournisseur principal et joint-venture du Togo et du Bénin, qui s'approvisionne, entre autres, auprès de la Volta River Authority (VRA) du Ghana, de la Compagnie Ivoirienne d'Eau et d'Electricité (CIE) de la Côte d'Ivoire et la TCN

du Nigeria.

Des besoins gigantesques

Cinquante et un ans après sa création en 1963, la CEET est à l'épreuve, aujourd'hui, de la vétusté de ses installations de production et de distribution qui nécessitent « d'importants travaux de réhabilitation ». L'extension du réseau ne suivant pas l'agrandissement rapide des villes, surtout de Lomé, a fait le lit au développement d'étonnants branchements de fortune qui donnent l'image de « toile d'araignée » dans les banlieues. Ce sont, globalement, des besoins jugés « gigantesques » et qui nécessiteraient, selon des indiscretions, plus de 470 milliards de francs Cfa. Un lourd investissement pour cette compagnie et pour le Togo qui devront assurer, apprend-on, des besoins additionnels relatifs aux nouvelles infrastructures dont près de 18MW pour l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma et près de 200 MW dans les trois prochaines années pour une société minière en activité près du centre du pays.

Agence Ecofin

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA SANTE

Depuis quelques temps des informations non fondées font croire qu'il y aurait des cas avérés de fièvre Ebola au Togo, semant ainsi une psychose générale dans la population. Le ministre de la santé informe la population qu'à ce jour, aucun cas suspect de malade à virus Ebola n'est signalé sur le territoire national. Les fausses rumeurs ne doivent en aucun cas nous faire baisser la garde. Il rappelle également que des dispositions sont prises pour repérer et isoler tout cas suspect partout où il se signalerait. Il invite par ailleurs la population à vaquer librement à ses occupations en respectant les règles élémentaires suivantes :

• **Renforcer la vigilance et veiller sur son état de santé et celui des autres en surveillant l'apparition des signes suivants:**

- Forte fièvre brutale associée ou non à d'autres signes que sont:

- Diarrhées sanglantes,
- Sang dans les vomissements,

- Selles noires
- Saignement du nez
- Saignement de la peau,
- Saignement des gencives,
- Sang dans les urines,
- Saignement à tout autre endroit du corps.

• **Eviter la manipulation et/ou la consommation des animaux sauvages suivants, vivants ou morts : les chauves-souris, les singes, les chimpanzés, les gorilles, les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les biches, les lièvres.**

• **Laver régulièrement les mains avec du savon ou avec de la cendre**

NB : Devant une forte fièvre d'installation brutale, associée à un ou plusieurs de ces signes, appeler le numéro vert qui est le 111 ; appel gratuit.



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor -
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr